

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, en réponse au député que je félicite pour l'intérêt qu'il prend à l'industrie canadienne du textile et du vêtement, nous avons, bien sûr, relevé plusieurs recommandations du rapport, et plus précisément nous avons en ce moment des entretiens entre les divers ministères pour essayer de mettre au point des modalités convenables qui assurent l'existence d'une industrie viable du textile et du vêtement au Canada.

* * *

LES ASSURANCES

L'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ CIVILE—LES DIFFICULTÉS DES PETITES ENTREPRISES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la ministre d'État aux Finances. Maintenant que la ministre a rencontré le ministre ontarien compétent en matière d'assurances et qu'elle comprend que les assurances relèvent de l'État fédéral, peut-elle dire à la Chambre et aux Canadiens ce qu'elle va faire pour aider les milliers de petites entreprises qui risquent de perdre tout ce pour quoi elles travaillent, n'ayant pas d'assurance-responsabilité civile?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, j'ai toujours su quelles étaient mes attributions et je n'ai pas de leçon à recevoir des députés libéraux à ce sujet. J'ai eu une rencontre très positive avec . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Deans: Le sourire vous réussit mieux.

M. le Président: A l'ordre!

Mme McDougall: J'ai rencontré le secteur des assurances ce matin. Nous nous sommes entendus sur plusieurs choses que nous pouvons faire. Je travaillais déjà, comme je l'ai dit à la Chambre, à une politique à plus long terme pour empêcher à l'avenir les poussées de fièvre de ce genre, ou du moins pour les amortir. Dans le court terme, au fur et à mesure que les problèmes nous arrivent, nous les résolvons avec l'industrie à force de tenacité.

M. Gagliano: Monsieur le Président, en bref, cela veut dire rien du tout.

[Français]

LES LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA SOLVABILITÉ DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Le surintendant des assurances établit les lignes directrices de solvabilité pour les compagnies d'assurance. J'aimerais savoir si le ministre pourrait nous confirmer si telles lignes directrices sont

respectées et s'il pourrait déposer ces lignes directrices afin que nous puissions en prendre connaissance?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, j'ai dit au député à plusieurs reprises que j'allais présenter des politiques relatives aux problèmes de solvabilité et de capitaux qui expliquent ces poussées de fièvre. Nous nous occupons de ce problème dans un esprit tout à fait réaliste, et nous aidons les gens pour que la situation n'en revienne pas là à l'avenir.

* * *

[Français]

LA CONSOMMATION

LA TRANSACTION GULF-ULTRAMAR—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Jeudi et vendredi derniers, dans cette Chambre, le premier ministre a dit qu'il s'engageait à regarder la question d'une enquête sur la violation possible par Ultramar de l'article 32 de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, du fait qu'Ultramar impose une pré-condition interdisant la vente de la raffinerie à un éventuel concurrent sur le marché québécois.

Monsieur le Président, ma question est la suivante. Le ministre peut-il nous dire maintenant s'il a demandé au directeur des enquêtes sur les coalitions d'ouvrir immédiatement une enquête sur cette question importante?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, c'est une question qui est tout à fait hypothétique. On réglera cette question-là lorsqu'une transaction sera intervenue et qu'on en connaîtra la teneur.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Dans ce cas, comment le ministre peut-il dire qu'il a à cœur les intérêts des consommateurs quand il refuse de mettre en marche immédiatement une enquête sur cette question importante parce que le premier ministre a dit en cette Chambre, la semaine dernière, que c'était une question importante?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je pense que nous avons répondu à ces questions toute la semaine dernière maintes et maintes fois. Je veux simplement rappeler à mon collègue que nous nous sommes assurés, de concert avec ma collègue, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qu'il n'y avait aucun danger quant à la sécurité d'approvisionnements en produits pétroliers au Québec et qu'en plus il n'y avait pas lieu de s'inquiéter pour les consommateurs québécois.